



CEFEP
CENTRE D'ÉTUDES
SUR LA FISCALITÉ DES
ENTREPRISES DE PARIS

Le Centre d'Études de Fiscalité des Entreprises
de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

vous convie à son 32^{ème} colloque annuel

sur le thème :

L'établissement stable : entre autonomie et dépendance

Mardi 29 juin 2021

Par visioconférence



CEFEP
CENTRE D'ÉTUDES
SUR LA FISCALITÉ DES
ENTREPRISES DE PARIS

Centre d'Études de Fiscalité des Entreprises de l'Université de Droit,
d'Économie et de Sciences Sociales de Paris II (Panthéon-Assas)

122 rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tel : 01 53 63 86 46

E-mail : cefep@u-paris2.fr

L'établissement stable : entre autonomie et dépendance

13h55 – Ouverture du colloque

Gauthier BLANLUET, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), avocat, Sullivan & Cromwell LLP

14h00 – L'établissement stable : une entreprise autonome ?

1. Autonomie et installation fixe d'affaires

2. Autonomie et agent dépendant

Avec la participation de :

Philippe MARTIN, Président de section au Conseil d'État

Daniel GUTMANN, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), avocat, CMS Francis Lefebvre Avocats

15h00 – Les relations internes : les liens avec le siège

1. Traitement du côté de l'établissement stable

2. Traitement du côté du siège

Avec la participation de :

Loïc de MAINTENANT, Responsable fiscalité groupe, BNP Paribas

Thomas PERROT, avocat, Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP

L'établissement stable : entre autonomie et dépendance

16h00 – Les relations externes : les distributions

1. Les distributions régulières

2. Les revenus réputés distribués

Avec la participation de :

Emilie BOKDAM-TOGNETTI, maître des requêtes au Conseil d'Etat

Bruno GOUTHIERE, avocat, CMS Francis Lefebvre Avocats

17h00 – Clôture du colloque